

# P R E F A C E .



LE *Dictionnaire Oeconomique*, qui parut à Amsterdam en 1732, en deux Volumes *in folio*, a eu tout le succès qu'on pouvoit attendre d'un Ouvrage aussi utile & aussi important. On est convenu que jamais il n'avoit paru de Livre qui répandît autant de jour sur les matieres dont la connoissance est nécessaire à un Chef de Famille, & en général aux Personnes de tout ordre. Il suffiroit donc, pour faire connoître le mérite de ce *Supplément*, de dire que c'est une suite du même Ouvrage, travaillée dans les mêmes vûes & avec la même exactitude. Mais comme le Plan qu'on a suivi renferme plusieurs choses, qui à divers égard le rendent différent de celui du premier Ouvrage, il est à propos d'en rendre compte en détail.

Il faut d'abord considérer ce livre comme un *Supplément* proprement dit au *Dictionnaire Oeconomique*; c'est-à-dire, comme un *Recueil d'Articles* omis par Mr. *Chomel*, & qui regardent les mêmes matieres qu'il a traitées. On y trouvera aussi des *Additions* considérables à quantité d'*Articles* auxquels il n'avoit pas donné assez d'étendue: tels sont entr'autres ceux qui regardent la *Médecine* & le *Commerce*. A l'égard de ces derniers, quoi qu'il n'ait pas eu dessein de traiter la matiere à fond, il a pourtant dit tout ce qu'il a cru nécessaire pour mettre un *Oeconome* en état de profiter des occasions qui se présentent de faire valoir son bien par le *Négoce*. Il ne pouvoit en effet se dispenser d'en parler; car d'un côté tout ce qui peut apporter du profit, de l'utilité, de l'agrément même, à une Famille, est du ressort d'un *Dictionnaire Oeconomique*; & le *Commerce* embrasse une infinité de choses de ce genre: de l'autre, tout ce qui peut être le sujet de l'achat, de la vente, ou du troc, appartient incontestablement au *Commerce*; or il y a mille choses dans l'*Oeconomie* qu'on est obligé d'acheter, de vendre ou d'échanger.

Jusques-là, le Plan des deux ouvrages est le même; voici ce que ce *Supplément* a de particulier.

I. On y trouvera tous les termes du *Droit Romain*, & de la *Jurisprudence Française*, traités avec assez d'étendue pour donner une idée suffisante des matieres, & mettre le Lecteur en état de connoître les droits & les intérêts qu'il a dans la *Vie Civile*, & de se garantir des vexations & des injustices auxquelles nous sommes sans cesse exposés. Cette matiere est si importante, qu'on ne peut assez s'étonner que l'Auteur du *Dictionnaire Oeconomique* l'ait négligée. On a beau renfermer dans un Livre de ce genre, tout ce que l'Art & la Nature fournissent aux besoins & aux commodités de la vie; on a beau y indiquer les moyens d'acquérir du bien, ou de l'augmenter: ce ne sera jamais qu'un Ouvrage imparfait, si l'on n'y joint les moyens de défendre ce que l'on possède, contre les ruses & les chicanes du Palais. Comment un homme qui n'entend ni le *Droit* ni la *Plaidoirie*, évitera-t-il les pièges que lui tendent un *Plaideur* affamé? Qu'il choisisse, dira-t-on, un habile *Avocat*, un bon *Procureur*. Mais ce *Procureur*, cet *Avocat*, auront-ils assez de loisir pour examiner à fond son affaire? La prendront-ils à cœur comme si c'étoit la leur propre? N'y a-t-il point de négligence à craindre de leur part? Et que sera-ce s'ils s'entendent avec sa *Partie*? Supposons qu'il ait à faire à d'honnêtes-gens, car il s'en trouve au Palais comme ailleurs: n'est-ce pas une grande satisfaction pour lui, que de ne pas se laisser conduire par eux comme un aveugle; d'être en état au contraire de les éclairer eux mêmes dans les sombres détours de la *Chicane*; qui a l'art de répandre tant d'obscurité dans la cause la plus claire, que les plus habiles *Juges* ne savent souvent de quel côté est le droit?

Comme les *Ordonnances* & les *Arrêts* des Rois & des Parlemens de France, sont une partie considérable de cette *Jurisprudence* si utile, on a eu soin de les rapporter, en se bornant néanmoins aux plus nécessaires. Et pour en donner une idée plus nette, & qui soulageât la mémoire, on les a rangés dans l'ordre chronologique.

Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur cette matiere, on donne les formules de toutes sortes d'*Actes* qui se font sous la direction des *Notaires*. On fait que ceux-ci ne sont pas plus à l'abri de la corruption que les premiers: on éprouve d'ailleurs tous les jours leur ignorance. Nous prétendons, par le moyen de ces formules, mettre l'*Oeconome* en état de dresser lui-même tous les *Actes* dont il peut avoir besoin, ou de corriger les défauts que l'ignorance ou

# P R E F A C E.

la prévarication des Notaires y auroient introduits : défauts qui sont la source d'une infinité de Procès, que l'on voit souvent se perpétuer d'une génération à l'autre.

II. Ce Supplément contient l'explication des termes d'*Architecture*, & des autres Arts qui en dépendent. Ces termes entrent naturellement dans le plan d'un Dictionnaire Oeconomique, l'Oeconome se trouvant très-souvent obligé de bâtir, de réparer, ou de meubler une Maison. On trouvera donc ici toutes les choses qui entrent dans la construction d'une Maison, soit en Ville, soit à la Campagne; tous les Meubles & les Utenciles qui servent à la rendre commode, propre, agréable. On donne des plans de Bâtimens, on en décrit la forme, on marque le nombre, l'usage & les noms de leurs différentes parties. On rapporte des Contrats pour le prix & l'estimation des diverses matieres qui y entrent, pierre, bois, fer, vitrage, plomb, &c. On donne des modèles de marchés faits avec les Entrepreneurs, & avec les Artisans qu'on est obligé d'employer. Au moyen de ces directions, on ne sauroit se tromper de beaucoup dans le calcul que tout homme sage doit faire des frais d'un bâtiment, avant que de le commencer.

III. On donne l'*Étymologie* de tous les mots, du moins de tous ceux qui sont de quelque conséquence, & on les rapporte à une origine qui sert à retenir plus facilement la signification du mot même. On n'a rien trouvé, ni dans les étymologies Italiennes & Françoises de *Ménage*, ni dans les étymologies Latines de *Vossius*, qui tendit au même but, ou qui approchât de l'utilité & de la facilité que l'on trouvera dans notre méthode. On prend quelquefois la liberté de tourner en ridicule la vaine érudition des Étymologistes, qui pour expliquer l'origine d'un mot François, ont recours à toutes les Langues, Latin, Grec, Hébreu, Arabe, vieux Saxon, Gotique, Bas-Breton. Ces Messieurs donnent dans deux excès, qu'on ne sauroit leur pardonner. L'un est de passer en ligne directe, du François à une troisième ou quatrième Langue, sans qu'il en revienne aucune utilité pour l'intelligence du mot. L'autre consiste en ce que plaçant, comme dans un centre, le mot qu'ils ont en main, ils en tirent quatre ou cinq raisons qu'ils font aboutir avec la même facilité à autant de Langues différentes, qui forment comme une circonférence autour du mot central: comme si le même mot pouvoit dériver de plusieurs Langues qui n'ont aucun rapport entr'elles. Ils ont à la vérité égard à l'affinité des lettres labiales, dentales, linguales, gutturales, & sifflantes, aussi-bien qu'aux voyelles, qui ne diffèrent que par les diverses ouvertures de la bouche, par leur brièveté, ou leur aspiration. Nous le faisons comme eux: mais nous nous proposons une fin utile, par le rapport que nous tâchons d'assigner entre le mot, & la nature de la chose signifiée: au-lieu que leur travail n'est qu'une ostentation pédantesque, & n'aboutit qu'à embrouïller les idées & à fatiguer inutilement la mémoire. Nous croïons que l'on ne fera pas fâché de voir comment on a pu dire sur cette matiere des choses raisonnables, utiles, & faciles à retenir, sans le secours de ces généalogies étymologiques, qui n'ont point de bornes.

Nous citons, autant qu'il nous est possible, nos Garants, soit Médecins, Physiciens ou Artistes; ou à leur défaut, nous appuïons ce que nous avançons par de bonnes raisons, & par des explications claires & naturelles.

Comme dans la troisième Edition du Dictionnaire Oeconomique, qui parut à Lyon en 1732, il y a plusieurs Articles qui ne se trouvent point dans l'Édition d'Amsterdam de la même année, on les a placés dans ce Supplément; & afin de les distinguer de ceux qui paroissent pour la première fois, on les a renfermés entre deux crochets. Tout le reste est du nouvel Auteur, à la réserve de quelques Articles qui ont été fournis par divers Curieux.

Nous avons contribué, autant qu'il nous a été possible, à la perfection de ce Supplément. C'est dans cette vûe que nous en avons fait graver en cuivre toutes les figures par un Disciple de *B. Picard le Romain*.

On n'y a point ajouté de Table Alphabétique, parce qu'elle a paru inutile dans un Dictionnaire; & que d'ailleurs on renvoie souvent au Dictionnaire Oeconomique même, à la fin duquel il y a une Table très-ample.